FEDERATION SUISSE DE MARCHE
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES PRESIDENTS et CHEFS TECHNIQUES DES CLUBS (AP&CTC)

Estavayer-le-Lac, le 26 novembre 2011

Genève, le 29 novembre 2011

Ordre du jour

1. Mot du Président
2. Elaboration, modification ou suppression d'articles du RO (tous les 3 ans)
3. Propositions de modifications à soumettre à Swiss Athletics
4. Elaboration du Calendrier 2012
5. Attribution des CS 2013 et autres manifestations, sauf ceux attribués par Swiss Athletics
6. Divers

Présences

Clubs	**Membres**		
SAL Lugano	Marie Polli	Gabriele Polli	Dino Colombi
CM Monthey	Patrick Grandjean		
CM Cour Lausanne	Heidi Maeder	Bernard Binggeli	
CM Ecureuil La Poste	Claude Greber	Michel Jomini	
CM Yverdon	Arlette Pochon		
Ass. 200km de Vallorbe	Bernard Rindlisbacher	Evelyne Jourd'huy	
CM Genève	*Excusé*		

Comité FSM : A. Bordoli, président - D. Albisetti, trésorier - F. Bianchi, chef technique - Ch. Celant, secrétaire

Excusés : J. Genet, D. Grandjean, D. Brot

L'assemblée est ouverte par le président à 15h10

1. Mot du Président

Le président A. Bordoli ouvre l'assemblée, présente ses salutations aux membres présents et prend note des excusés.

2. Elaboration, modification ou suppression d'articles du RO (tous les 3 ans)

Le président A. Bordoli propose de modifier l'art. 1.3 du RO. En y apportant la mention « hors Stade ».

Le Président A. Bordoli souhaite que vis-à-vis du soutien que nous apport Swiss Athletics, que chaque responsable de Club propose à leurs athlètes de prendre la Member Card 2012

F. Bianchi résume les nouvelles modalités au niveau des licences et Member Card pour 2012

CS Route	Member Card obligatoire pour toutes les catégories
CS Piste	Member Card obligatoire et licence annuelle à 45.- CHF ou licence journalière à 25.- CHF

Le montant de la licence journalière revient au Club organisateur de l'épreuve.

En ce qui concerne les catégories suivantes :

Cadets(tes) A et B, et Juniors(es)	Member Card à 45.- CHF
Ecoliers(ères)	Gratuit (év. Member Kids à 20.- CHF)

F. Bianchi ajoute qu'un tableau récapitulatif sera fait et remis aux Clubs lors de l'AGO du mois de février 2012 à Bussigny-près-Lausanne.

3. Propositions de modifications à soumettre à Swiss Athletics

La modification mentionnée ci-dessus au point 2 sera soumise à Swiss Athletics.

4. Elaboration du Calendrier 2012

F. Bianchi souhaite également la bienvenue à tous et remercie les Clubs pour l'élaboration des dates de compétitions.

Le CE a reçu des demandes par courrier de la majorité des clubs.
Le CM Genève souhaiterait organiser le 9 septembre 2012 le CS 50km à Jussy (GE). Il souhaiterait le même week-end organiser le Tour du Lac Léman à la marche.
Après discussion avec les Clubs présents, il a été décidé que bien que non représenté à cette assemblée, d'accepter d'octroyer le CS 50km au CM Genève, par contre en ce qui concerne le Tour du Lac Léman, il a été convenu que le CM Genève devra fournir les autorisations des Communes Suisses et Françaises (autorisation de la Police), ainsi que les garanties financières pour que cette épreuve soit publiée dans le calendrier 2012.

B. Binggeli président de l'ACVCM annonce sa démission de son poste au sein de l'ACVCM pour des raisons de santé, ainsi que de la démission de la secrétaire H. Maeder. Il nous informe que lors de leur prochaine assemblée du mois de février 2012, ces 2 postes seront mis en postulation, si personne n'est repreneur, l'ACVCM sera dissoute, ce qui veut également dire que l'épreuve des Championnats Cantonaux Vaudois +TC ne sera pas organisé par l'ACVCM.

5. Attribution des CS 2013 et autres manifestations, sauf ceux attribués par Swiss Athletics

Le chef technique F. Bianchi attribue, conjointement avec les responsables des Clubs, les CS de 2013, soit :

Attribution des CS en 2013

Epreuves	Organisateurs	Remarques
CS 35km H / CS 10km F / CS 10km U20M / CS 5km U20W	CM Monthey	Elites + Juniors & Femmes junior
CS La Poste Suisse + CS 5km U16M / CS 3km U16W	CM Ecureuil La Poste	Elites + Cadets B + Cadettes B (va aussi avec CS 50km + CS 20km U20M + CS 10 U20W
CS de Côte Femmes & Hommes	SAL marcia Lugano	Elites
CS 20km H / CS 20km F / CS 10km U18M / CS 5km U18W	CM Yverdon-les-Bains	Elites + Cadets A + Cadettes A
CS 20km U20M / CS 10km U20W	SAL marcia Lugano (à Chiasso)	Elites + Juniors & Femmes junior
CS 10'000m Hommes / CS 5'000m Femmes	SAL marcia Lugano	Elites
CSI Femmes 5'000m	SAL marcia Lugano	Elites
CS 50km H		En suspens
CS 100km H		En suspens

6. Divers

Les Statistiques 2011 sont distribuées.
F. Bianchi demande aux Clubs de bien vouloir les contrôler et d'annoncer les erreurs ou incohérences d'ici le 31 décembre 2011, afin de pouvoir les valider lors de l'AGO du mois de février 2012 à Bussigny-près-Lausanne.

D. Albisetti distribue aux Clubs les décomptes annuels concernant les cotisations annuelles, les frais pour les médailles lors des CS.

Cotisation annuelle	200.- CHF par Club
Médailles	60.- CHF (20.- CHF la médaille)

Il a été suggéré de faire imprimer et de contrôler les rubans des médailles en début d'année et de les distribuer aux Clubs organisateurs des CS lors de l'AGO en février, afin d'éviter les oublis et les erreurs d'impression.

Concernant la Coupe de la FSM, B. Binggeli demande quels sont les critères pour les marcheurs étrangers, mais licenciés en suisse
F. Bianchi répond que le règlement de la FSM doit être réadapté et remis au goût du jour (Member Card, Licence, Licence journalière, etc…)

Il est proposé d'approcher le GAB Bellinzona, afin de leur suggérer de s'affilier à notre Fédération.
A. Bordoli va prendre contact avec eux.

La FSM récompensera les 8 Athlètes de la Coupe de la Fédération Suisse. Ces athlètes seront invités à venir retirer le prix lors de l'AGO 2012 à Bussigny-près-Lausanne.
C. Celant pose la question : à quand une Coupe de la Fédération Suisse pour les Femmes ?

F. Bianchi annonce les critères de sélection pour les épreuves Internationales 2012:

Lugano Trophy à Lugano (SUI) – 18 mars 2012

Meeting EAA à Podebrady (CZE) – 21 avril 2012
(3 Athlètes dont 2 qui comptent pour le classement par équipe)

Minima pour les Femmes sur 20 km	1h51
Minima pour les Hommes sur 20 km	1h45

(délais du 01.01.2012 au 24.03.2012)

Coupe du Monde à Saransk (RUS) – 12 et 13 mai 2012
(4 Athlètes dont 3 qui comptent pour le classement par équipe)

Minima pour les Femmes sur 20 km	1h51
Minima pour les Hommes sur 20 km	1h45
Minima pour les Hommes sur 50 km	4h50

(délais du 01.01.2012 au 29.04.2012)

Match de 6 Nations à La Tour de Peilz (SUI) – 23 juin 2012

Minima pour les Femmes sur 10 km	58mn -> 59mn
Minima pour les Hommes sur 20 km	1h50
Minima pour les Hommes Junior sur 10 km	59mn

F. Bianchi nous communique que la Commission Mondiale de Marche avec le soutien de l'IAAF souhaite introduire un nouveau règlement concernant les sanctions lors des demandes de disqualifications lors du non-respect des règles.

L'objectif est de diminuer le nombre de disqualification.

Concept de base est que lorsque le mode de progression d'un athlète n'est pas conforme aux règles de la marche à pied, au lieu de le disqualifier, l'athlète encourt une pénalité en temps pour commencer.

La proposition est d'introduire des pénalités de temps « Pit Lane » lié au nombre de cartons rouges

Mise en pratique – pénalités de temps

Distance	**3 cartons rouges**	**6 cartons rouges**	
5 km	45 secondes	DQ après le 6ème rouge	----------
10 km	60 secondes	DQ après le 6ème rouge	----------
20 km	45 secondes	90 secondes	DQ après le 7ème rouge
50 km	60 secondes	120 secondes	DQ après le 8ème rouge

L'IAAF demande aux Fédérations membres de tester cette nouvelle proposition lors de certaines compétitions nationales et de leur redonner un feed-back.

Le Président A. Bordoli termine l'assemblée en remerciant les personnes présente et en leur souhaitant d'ores et déjà de belles Fêtes de fin d'année.

La séance est levée à 17h00

Christine Celant, Secrétaire